

LIGUE CONTRE LE CANCER

Comité du Puy de Dôme

19, Boulevard Berthelot
63400 CHAMALIERES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

concernant l'exercice
du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024

ASSOCIATION LIGUE CONTRE LE CANCER COMITÉ DU PUY DE DÔME

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LIGUE CONTRE LE CANCER – COMITÉ DU PUY DE DÔME relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée au paragraphe 4 de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

Vérification du rapport moral et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Cournon d'Auvergne, le 3 avril 2025

Pour la SAS VULCA AUDIT

Commissaire aux comptes



Maryline BONNABRY

Présidente

Commissaire aux comptes associée

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2024	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2023
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	807 531.25	(300 768.14)	506 763.11	542 338.47
Terrains	23 000.00		23 000.00	23 000.00
Constructions	686 009.63	(210 967.62)	475 042.01	505 570.25
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	98 521.62	(89 800.52)	8 721.10	13 768.22
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	149.48		149.48	149.48
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	149.48		149.48	149.48
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	807 680.73	(300 768.14)	506 912.59	542 487.95

STOCKS et EN-COURS	3 899.62		3 899.62	4 296.68
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 899.62		3 899.62	4 296.68
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				
CRÉANCES	194 295.41		194 295.41	176 781.86
Créances clients, usagers et comptes rattachés	4 393.91		4 393.91	34 579.74
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	189 901.50		189 901.50	142 202.12
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	2 909 848.78		2 909 848.78	3 090 115.91
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 909 848.78		2 909 848.78	3 090 115.91
Charges constatées d'avance	3 755.26		3 755.26	10 609.46
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	3 111 799.07		3 111 799.07	3 281 803.91

Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				

TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 919 479.80	(300 768.14)	3 618 711.66	3 824 291.86
--------------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2024	Exercice au 31/12/2023
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	2 513 921.36	1 345 000.00
Réserves statutaires ou contractuelles	2 018 921.36	850 000.00
Réserves pour projet de l'entité	495 000.00	495 000.00
Autres réserves		
Report à nouveau		1 018 778.64
Excédent ou déficit de l'exercice	(238 257.38)	150 142.72
Situation nette (sous total)	2 275 663.98	2 513 921.36
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement	41.22	321.22
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	2 275 705.20	2 514 242.58
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	140 668.30	147 411.80
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II	140 668.30	147 411.80
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	74 331.00	64 055.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	74 331.00	64 055.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	210 000.38	253 142.97
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	210 000.38	253 142.97
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	918 006.78	844 029.51
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	123 664.65	124 393.22
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	51 208.50	47 216.38
Dettes fiscales	13 587.22	7 900.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	729 546.41	664 519.91
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		1 410.00
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	1 128 007.16	1 098 582.48
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 618 711.66	3 824 291.86

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2024	31/12/2023	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	65 984.00	64 672.00	1 312.00	2.03 %
Ventes de biens et services	143 038.14	241 466.21	(98 428.07)	-40.76 %
Ventes de biens	11 898.55	4 733.31	7 165.24	
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	131 139.59	236 732.90	(105 593.31)	-44.60 %
. dont parrainages	280.50	1 628.00	(1 347.50)	-82.77 %
Concours publics et subventions d'exploitation	32 306.90	29 456.00	2 850.90	9.68 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	874 113.78	848 181.75	25 932.03	3.06 %
Dons manuels	869 113.78	840 596.75	28 517.03	3.39 %
Mécénats	5 000.00	7 585.00	(2 585.00)	-34.08 %
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	381 686.97	584 136.84	(202 449.87)	-34.66 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	1 544.65	14 286.00	(12 741.35)	-89.19 %
Utilisations des fonds dédiés	6 743.50	205 133.23	(198 389.73)	-96.71 %
Autres produits	(112.36)	217.84	(330.20)	
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 505 305.58	1 987 549.87	(482 244.29)	-24.26 %
Achats de marchandises	37 898.63	37 280.41	618.22	1.66 %
Variation de stock	397.06	(1 982.42)	2 379.48	
Autres achats et charges externes	390 759.57	384 439.11	6 320.46	1.64 %
Aides financières	841 772.05	988 404.84	(146 632.79)	-14.84 %
Impôts, taxes et versements assimilés	13 255.08	12 323.92	931.16	7.56 %
Salaires et traitements	265 564.24	250 789.53	14 774.71	5.89 %
Charges sociales	109 625.07	97 898.33	11 726.74	11.98 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	48 019.46	50 972.77	(2 953.31)	-5.79 %
Reportes en fonds dédiés		6 500.00	(6 500.00)	
Autres charges	82 882.84	70 097.82	12 785.02	18.24 %
CHARGES D'EXPLOITATION	1 790 174.00	1 896 724.31	(106 550.31)	-5.62 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(284 868.42)	90 825.56	(375 693.98)	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	53 656.73	44 747.82	8 908.91	19.91 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	53 656.73	44 747.82	8 908.91	19.91 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés	2 631.89	3 130.04	(498.15)	-15.92 %
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES	2 631.89	3 130.04	(498.15)	-15.92 %
RÉSULTAT FINANCIER	51 024.84	41 617.78	9 407.06	22.60 %

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2024	31/12/2023	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	(233 843.58)	132 443.34	(366 286.92)	
Sur opérations de gestion	5 634.79	23 019.99	(17 385.20)	-75.52 %
Sur opérations en capital	280.00	280.00		0.00 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 914.79	23 299.99	(17 385.20)	-74.61 %
Sur opérations de gestion	1 026.37	971.61	54.76	5.64 %
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 026.37	971.61	54.76	5.64 %
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	4 888.42	22 328.38	(17 439.96)	-78.11 %
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	9 302.22	4 629.00	4 673.22	
TOTAL DES PRODUITS	1 564 877.10	2 055 597.68	(490 720.58)	-23.87 %
TOTAL DES CHARGES	1 803 134.48	1 905 454.96	(102 320.48)	-5.37 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	(238 257.38)	150 142.72	(388 400.10)	
Dons en nature		364.32	(364.32)	
Prestations en nature				
Bénévolat	161 786.17	125 814.82	35 971.35	28.59 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	161 786.17	126 179.14	35 607.03	28.22 %
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens		16.32	(16.32)	
Prestations en nature		348.00	(348.00)	
Personnel bénévole	161 786.17	125 814.82	35 971.35	28.59 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	161 786.17	126 179.14	35 607.03	28.22 %
NON AFFECTÉS				

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2024

TABLE DES MATIERES

1.	PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE.....	3
1.1	OBJET SOCIAL.....	4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2.	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1	<i>Préambule.....</i>	6
2.1.2	<i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2	DÉROGATIONS.....	6
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux.....</i>	6
3.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF	7
3.1.1	<i>Principes généraux.....</i>	7
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	7
3.1.2.1	<i>Détail des colonnes « B et C ».....</i>	7
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	8
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements</i>	8
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	8
3.1.6	<i>Stocks.....</i>	8
3.1.7	<i>Etat des échéances des créances</i>	9
3.1.8	<i>Tableaux des dépréciations.....</i>	9
3.1.9	<i>Disponibilités.....</i>	9
3.1.10	<i>Produits à recevoir par postes du bilan.....</i>	10
3.1.11	<i>Charges constatées d'avance</i>	10
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF	11
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres.....</i>	11
3.2.2	<i>Fonds dédiés.....</i>	12
3.2.3	<i>Provisions pour risques et charges.....</i>	13
3.2.3.1	<i>Tableau de variation</i>	13
3.2.3.2	<i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....</i>	13
3.2.4	<i>Dettes.....</i>	13
3.2.4.1	<i>Etat des échéances</i>	13
3.2.4.2	<i>Détail des dettes fiscales et sociales.....</i>	14
3.2.5	<i>Charges à payer par postes du bilan.....</i>	14
4.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	15
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	15
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	17
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public.....</i>	17
4.2.1.1	<i>Cotisations sans contrepartie</i>	17
4.2.1.2	<i>Dons manuels et dons étrangers</i>	17
4.2.1.3	<i>Mécénat.....</i>	18
4.2.1.4	<i>Autres produits liés à la générosité du public.....</i>	18
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public.....</i>	18
4.2.2.1	<i>Parrainage des entreprises</i>	18
4.2.2.2	<i>Contributions financières sans contrepartie.....</i>	18
4.2.2.3	<i>Autres produits non liés à la générosité du public.....</i>	19
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics</i>	19
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	20
4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i>	20
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	20
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	20
4.3.2	<i>Missions sociales.....</i>	22
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	22
4.3.3.1	<i>Frais d'appel à la générosité du public</i>	22

4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	22
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	23
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	23
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	23
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	23
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	23
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	24
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	25
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	26
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	26
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	26
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	27
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	27
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	30
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	30
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	32
5.1	AUTRES INFORMATIONS	32
5.1.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	32
5.1.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	33
5.1.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	33
5.1.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	33

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Néant

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2024 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	805 363	2 168	0	807 531
Immobilisations financières	149	0	0	149
Total	805 512	2 168	0	807 680

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
Immobilisations corporelles	2 168	0
PC DELL	846	
COFFRE FORT	1 322	
Immobilisations financières	0	0
Total	2 168	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
0	0	0	0
263 025	37 743	0	300 768
0	0	0	0
263 025	37 743	0	300 768

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Agencements, aménagements	3 à 15 ans
Matériel de Bureau, informatique	3 à 4 ans
Matériel Information	5 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	149	0	0	149
Total	149	0	0	149

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

3.1.6 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué une fois par an, au mois de décembre.

3.1.7 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	149	0	149
Actif circulant et charges d'avance			
Créances clients et comptes rattachés	4 394	4 394	
Autres Créances	91 605	91 605	
Créances reçues par legs ou donations	98 297	98 297	
Charges constatées d'avance	3 755	3 755	
Total	198 200	198 051	149

3.1.8 Tableaux des dépréciations

Néant

3.1.9 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2024	
	Montants	Produit financier réalisé
Chèques à encaisser	69 906	
Comptes bancaires	1 159 477	3
Livrets et comptes épargne	88 831	2 608
Comptes à terme	1 590 772	51 045
Caisses	862	
Total	2 909 848	53 656

3.1.10 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
Créances par legs ou donation en cours de réalisation	98 297	66 359
Autres créances		
Divers produits à recevoir	61 593	45 098
Subventions	29 971	29 971
Disponibilités	33 403	42 303
Total	223 264	183 731

3.1.11 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
Charges locatives	1003	
Assurances	2 606	2 341
Chèques déjeuners en stock		7 756
Fournitures de bureau		42
Annonces, insertions		381
Télécommunications	15	18
Locations	131	71
Total	3 755	10 609

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2024	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2024
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale	850 000	150 143	135 282	1 018 779				2 018 921
→ Fonds de réserve missions sociales	495 000							495 000
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	1 018 779					1 018 779		
Excédent ou déficit de l'exercice	150 143	-150 143	-135 282			238 257	250 115	-238 257
Subventions d'investissement	321					280		41
Provisions réglementées								
Total	2 514 243	0	0	1 018 779	0	1 257 316	250 115	2 275 705

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		98 483	81 259	0	6 744	74 515
ARS Parcours soins après cancer	2021	96 983	79 759		6 744	73 015
Opération Kiabi	2023	1 500	1 500			1 500
Ressources liées à la Générosité du Public :		46 153	46 153	0	0	46 153
Dons						
Rotary Octobre rose Hôpital de Thiers	2023	5 000	5 000			5 000
Sous-Total "Dons"		5 000	5 000	0	0	5 000
Legs						
Leg attestation testamentaire	2021	41 153	41 153			41 153
Sous-Total "Legs"		41 153	41 153	0	0	41 153
Contributions financières d'autres organismes		20 000	20 000	0	0	20 000
Opération Rallye des Princesses	2019	10 000	10 000			10 000
Espace Ligue Manzat sport santé en milieu rural	2019	10 000	10 000			10 000
Total		164 636	147 412	0	6 744	140 668

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
Provisions pour litiges				0
Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
Provisions pour charges sur legs ou donations				0
Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
Provisions pour indemnités de départ en retraite	64 055	10 276		74 331
Total	64 055	10 276	0	74 331

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié,
- Taux de charges sociales : 49, 67 %.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
à 1 an au maximum à l'origine		0		
à plus de 1 an à l'origine	210 000	43 742	166258	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	123 665	123 665		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	64 796	64 796		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	729 546	729 546		
Produits constatés d'avance		0		
Total	1 128 007	961 749	166 258	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
Dettes fiscales :	13 587	7 900
Impôt sur les sociétés	9 302	4 629
Taxe sur les salaires	3 726	
Formation professionnelle et autres taxes	100	
Opérations particulières		
Etat charges à payer		2 831
Prélèvement à la source	459	440
Dettes sociales :	51 208	47 216
Urssaf/ France travail	9 306	9 190
Caisse de retraite	7 280	7 464
Caisse de prévoyance	5 044	3 783
Personnel autres charges à payer		
Organismes sociaux autres charges à payer	1 968	2 424
Dettes congés à payer	18 447	16 818
Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	9 163	7 537

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	97 383	75 089
Fournisseurs, factures non parvenues	97 383	75 089
...		
...		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	737 782	694 130
Personnel, dettes congés à payer	18 447	16 818
Charges sociales provision congés à payer	9 163	7 537
Organismes sociaux, charges à payer	1 968	2 424
Taxe sur les salaires	3 726	2 831
Charges à payer au titre de la recherche	392 085	456 939
Autres charges à payer	312 393	207 581
	835 165	769 219
Total		

Note à l'attention du lecteur : Le poste "charges à payer au titre de la recherche" comprend 118 000 euros pour des projets de recherche qui auront lieu en 2025.

L'engagement de cette dépense a été acté par le Conseil d'Administration qui s'est tenu le 21 novembre 2024.

Ce poste comprend également un complément d'aide au financement à la recherche au titre de 2024 d'un montant de 95 000 euros.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

LA LIQUE CONTRE LE CANCER	063 - COMITÉ DU PUY DE DÔME		Décembre 2024		Décembre 2023	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
CHARGES PAR DESTINATION						
1. MISSIONS SOCIALES	1 263 021,63	1 210 713,41	1 185 661,60	1 161 018,08		
1.1 Réalisées en France	1 263 021,63	1 210 713,41	1 185 661,60	1 161 018,08		
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	482 876,17	430 567,95	451 918,71	427 275,19		
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	780 145,46	780 145,46	733 742,89	733 742,89		
1.2 Réalisées à l'étranger						
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	316 107,08	264 958,75	500 451,44	493 544,44		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	316 107,08	264 958,75	500 420,64	493 513,64		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			30,80	30,80		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	204 823,91	196 012,29	196 644,68	167 104,34		
3.1 Frais d'information et de communication	77 654,72	77 654,72	76 335,53	76 335,53		
3.2 Frais de fonctionnement	118 125,05	109 314,08	109 579,97	80 039,63		
3.3 Autres charges	9 044,14	9 043,49	10 729,18	10 729,18		
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	9 879,64	9 850,28	11 568,24	11 568,24		
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	9 302,22		4 629,00			
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			6 500,00	5 000,00		
TOTAL CHARGES	1 803 134,48	1 681 534,73	1 905 454,96	1 838 235,10		
EXCÉDENT OU DÉFICIT		-238 257,38		150 142,72		

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2024		Décembre 2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	62 062,46	62 062,46	41 281,06	41 281,06
Réalisées en France	62 062,46	62 062,46	41 281,06	41 281,06
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	79 301,55	79 301,55	70 486,56	70 486,56
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	20 422,16	20 422,16	14 411,52	14 411,52
TOTAL	161 786,17	161 786,17	126 179,14	126 179,14

LA LIGUE CONTRE LE CANCER	063 - COMITÉ DU PUY DE DÔME		Décembre 2024		Décembre 2023	
	RESSOURCES		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE						
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			-1 431 419,90	-1 431 419,90	-1 773 596,59	-1 773 596,59
1.1 Cotisations sans contrepartie			-65 984,00	-65 984,00	-64 672,00	-64 672,00
1.2 Dons, legs et mécénat			-874 113,78	-874 113,78	-848 181,75	-848 181,75
1.3 Autres produits liés à la générosité du public			-491 322,12	-491 322,12	-860 742,84	-860 742,84
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			-94 406,80		-34 532,86	
2.1 Cotisations avec contrepartie						
2.2 Parrainage des entreprises			-280,50		-1 628,00	
2.3 Contributions financières sans contrepartie			-86 779,22		-7 980,03	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public			-7 347,08		-24 924,83	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS			-32 306,90		-29 456,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS					-12 879,00	-12 879,00
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS			-6 743,50		-205 133,23	-187 041,24
TOTAL			-1 564 877,10	-1 431 419,90	-2 055 597,68	-1 973 516,83

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2024		Décembre 2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-161 786,17	-161 786,17	-126 179,14	-126 179,14
Bénévolat	-161 786,17	-161 786,17	-125 814,82	-125 814,82
Prestations en nature				
Dons en nature			-364,32	-364,32
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-161 786,17	-161 786,17	-126 179,14	-126 179,14

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 514 €

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Allemagne	180
Allemagne	72
Total Allemagne	252
Belgique	50
Total Belgique	50
Etats-Unis	120
Total pays Etats-Unis	120
Italie	72
Total Italie	72
Royaume-Uni	20
Total Royaume-Uni	20
Total	514

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
Produits issus des manifestations	132 587	161 068
Abonnements	720	678
Autres prestations	1 485	
Produits des activités annexes	4 809	7 215
Produits avec bureau national et autres comités	3 157	70 877
Quote-part de générosité reçue d'autres entités	294 908	576 157
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
Produits financiers	53 657	44 748
Total	491 323	860 743

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
Produits divers de gestion courante	-112	218
Transfert de charges et reprises sur provisions	1 545	1 407
Autres produits exceptionnels	5 915	23 300
Total	7 348	24 925

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0	0
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	6 744	11 536
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		6 556
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		187 041
Total	6 744	205 133

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	7 427	7 106	6 875	21 408
Assurance	1 166	736	2 411	4 313
Electricité et eau	3 087	853	1 562	5 502
Téléphone	3 323	2 797	3 067	9 187
Affranchissement	3 945	46 160	3 759	53 864
Charges locatives	1 289	879	2 127	4 295
Total	20 237	58 531	19 801	98 569

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition validée par le Conseil d'Administration qui s'est tenu le 25 mars 2025.

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Actions pour les malades	123 112	107 720
Actions d'information, de prévention et de dépistage	53 874	27 448
Actions de formation	0	0
Actions de recherche	11 042	30 157
Actions de société et politique de santé		0
Frais d'appel aux dons et legs	97 421	103 166
Frais de fonctionnement (dont communication)	89 740	80 197
Total	375 189	348 688

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2024	2023
Actions pour les malades	347 253	329 108
Actions d'information, prévention, dépistage	89 918	56 029
Actions de formation	808	2 496
Actions de recherche	42 486	62 200
Actions autres	2 411	2 084
Total	482 876	451 917
Versement à d'autres organismes	2024	2023
Actions pour les malades	446 570	321 035
Actions d'information, prévention, dépistage	10 000	0
Actions de formation	0	0
Actions de recherche	318 575	405 208
Actions autres	5 000	7 500
Total	780 145	733 743

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2024	2023
Frais d'information et de communication	77 655	76 336
Frais de gestion :	94 215	86 955
Achats prestations de services et services extérieurs	61 748	57 764
Charges de personnel	32 279	29 152
Autres	188	39
Cotisation liée à la part statutaire	21 321	18 323
Formation administrative	1 286	0
Impôts, taxes	1 303	4 302
Charges financières	2 941	3 623
Dotations aux amortissements	6 052	6 956
Charges exceptionnelles	51	150
Total	204 824	196 645

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	0	1 500
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés	0	0
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés	0	0
Report en fonds dédiés des ressources liées à la générosité du public	0	5 000
Total	0	6 500

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2024	2023
Bénévolat	SMC x 1,5	161 786	125 815
Prestation	Tarif négocié		
Autres (à préciser)			
Total		161 786	125 815

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	296				37 602						37 898
Variation de stock					397						397
Autres achats et charges externes	149 992				160 480		80 287				390 759
Aides financières	61 627	780 145									841 772
Impôts, taxes et versement assimilés	8 645				2 183		2 427				13 255
Salaires et traitements	131 694				68 691		65 179				265 564
Charges sociales	56 332				28 731		24 562				109 625
Dotations aux amortissements et dépréciations	29 963						7 781				37 744
Dotations aux prévisions							396	9 880			10 276
Reports en fonds dédiés											0
Autres charges	44 177				17 196		21 509				82 882
Charges financières							2 632				2 632
Charges exceptionnelles	150				826		51				1 027
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices									9 302		9 302
TOTAL	482 876	780 145	0	0	316 106	0	204 824	9 880	9 302	0	1 803 133

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole	62 062		79 302	20 422	161 786
TOTAL	62 062	0	79 302	20 422	161 786

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2024
Contrôle légal des comptes Autres missions	10 200
Total	10 200


4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2024
Produits exceptionnels	
Solde secours 2021	227
Remboursement tickets restaurant 2023 non utilisés	280
Solde subvention Tulipes 2020	2 000
Facture comptabilisée 2 fois en N-1	188
QP subvention investissement virée à résultat	280
Produits exceptionnels divers	2 940
Total	5 915
Charges exceptionnelles	
Diverses charges exceptionnelles	1 026
Total	1 026

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIQUE	063 - COMITÉ DU PUY DE DÔME	Décembre 2024	Décembre 2023
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		1 210 713,41	1 161 018,08
<i>1.1 Réalisées en France</i>		1 210 713,41	1 161 018,08
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		430 567,95	427 275,19
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé		296 836,21	304 974,65
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		88 027,34	55 519,29
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		807,85	2 496,45
Actions de société et politique de santé		2 410,93	2 084,37
<i>Actions internationales réalisées par l'organisme</i>			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		42 485,62	62 200,43
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		780 145,46	733 742,89
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé		446 570,63	321 035,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		10 000,00	
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		318 574,83	405 207,89
<i>Programmes nationaux</i>		105 574,83	187 442,68
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		213 000,00	217 765,21
Mission reversement legs			
Autres actions		5 000,00	7 500,00
Actions de société et politique de santé			
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		264 958,75	493 544,44
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>		264 958,75	493 513,64
Frais d'appel de dons		136 843,91	116 402,98
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		54 925,27	56 068,47
Frais de traitements des legs		1 396,25	190 759,83
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes		71 793,32	130 058,33
Activités de récupérations			224,03
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>			30,80
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat recherche			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			30,80
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		196 012,29	167 104,34
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>		77 654,72	76 335,53
Frais d'information et de communication externe		49 096,64	54 825,91
Frais d'information et de communication interne		28 558,08	21 509,62
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>		109 314,08	80 039,63
Frais de gestion		85 404,78	57 414,70
Formation administrative		1 286,14	
Impôts et taxes		1 302,54	4 302,34
Cotisation statutaire 10%		21 320,62	18 322,59
<i>3.3 Autres charges</i>		9 043,49	10 729,18
Charges financières		2 941,14	3 622,81
Dotations aux amortissements		6 052,35	6 956,36
Charges exceptionnelles		50,00	150,01
TOTAL DES EMPLOIS		1 671 684,45	1 821 666,86
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		9 850,28	11 568,24
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			5 000,00
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			135 281,73
TOTAL		1 681 534,73	1 973 516,83
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		62 062,46	41 281,06
<i>Réalisées en France</i>		62 062,46	41 281,06
<i>Réalisées à l'étranger</i>			
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		79 301,55	70 486,56
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		20 422,16	14 411,52
TOTAL		161 786,17	126 179,14
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		46 152,98	228 194,22
=- Utilisation			187 041,24
=+Report			5 000,00
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		46 152,98	46 152,98

 063 - COMITÉ DU PUY DE DÔME	Décembre 2024	Décembre 2023
Détails RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-1 431 419,90	-1 773 596,59
1.1 Cotisations sans contrepartie	-65 984,00	-64 672,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-874 113,78	-848 181,75
Dons manuels non affectés	-865 158,07	-798 704,11
Dons manuels affectés	-3 955,71	-40 995,64
Legs, donations et assurances-vie non affectés		
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat	-5 000,00	-8 482,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-491 322,12	-860 742,84
Manifestations	-132 586,89	-161 067,97
Ventes (dont abonnement à vivre)	-720,00	-677,90
Prestations et autres ventes	-1 485,10	
Activités de récupération	-4 808,80	-7 215,43
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)	-3 156,85	-70 876,91
Autres produits affectés		
Produits financiers	-53 656,73	-44 747,82
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-294 907,75	-576 156,81
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-12 879,00
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		-187 041,24
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		-187 041,24
TOTAL DES RESSOURCES	-1 431 419,90	-1 973 516,83
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-250 114,83	
TOTAL	-1 681 534,73	-1 973 516,83
Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	2 421 288,18	2 240 037,04
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	-250 114,83	135 281,73
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	35 575,36	28 457,09
Utilisation fonds dédiés sur ressources non liées à la GP		17 512,32
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	2 206 748,71	2 421 288,18
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
RESSOURCES DE L'EXERCICE	TOTAL	TOTAL
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-161 786,17	-126 179,14
Bénévolat	-161 786,17	-125 814,82
Prestations en nature		
Dons en nature		-364,32
TOTAL	-161 786,17	-126 179,14

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'applique à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Immobilisation	Acquisition	Nature de l'immobilisation	Montant brut	Subvt d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la GP	Dotation brute	Dotation à neutraliser
IM000002	08/10/2015	Sols collés	12 552,81		5 438,17	7 114,64	1 255,28	711,46
IM000003	08/10/2015	Plomberie	3 583,88		1 552,62	2 031,26	358,38	203,12
IM000004	08/10/2015	Electricité	7 676,80		3 325,77	4 351,03	767,68	435,10
IM000006	03/02/2016	Alarme local RDC	1 168,20			1 168,20	116,82	116,82
IM000008	29/02/2016	Reseau inform. Local	1 145,28			1 145,28	114,68	114,68
IM000009	24/06/2016	3 Panneaux parking	599,99			599,99	26,26	26,26
IM000012	01/01/2019	2nd local Berthelot	207 000,00		207 000,00		4 174,01	
IM000017	22/12/2021	PC Dell Latitude 352	2 025,00			2 025,00	658,13	658,13
IM000018	22/12/2021	PC Dell Latitude 352	675,00			675,00	219,38	219,38
IM000019	22/12/2021	PC DellOptiplex 5090	1 340,00			1 340,00	435,50	435,50
IM000020	11/03/2021	Portable Pro Dell 34	778,95			778,95	50,49	50,49
IM000021	11/03/2021	Portable Pro Dell 34	778,95			778,95	50,49	50,49
IM000023	08/10/2015	Local RDC Berthelot	229 100,00		99 251,40	129 848,60	4 582,00	2 596,97
IM000034	30/07/2019	Cablage Ethernet	1 635,72			1 635,72	163,57	163,57
IM000045	20/05/2019	Agencements intérieu	111 017,77		111 017,77		11 101,78	
IM000048	09/05/2019	cuisine cours de nut	15 000,00		15 000,00		1 066,67	
IM000049	20/05/2019	meuble bas stratifié	2 903,04		2 903,04		224,18	
IM000050	22/05/2020	STORES RELAIS BIEN-E	1 281,99			1 281,99	256,40	256,40
IM000056	20/05/2019	IGT (chauff.clim.elec	71 175,04		71 175,04		4 745,00	
IM000066	20/05/2019	Menuiserie ext.2nd l	9 679,07		9 679,07		645,27	
IM000067	08/10/2015	Travaux patrerie men	9 258,22		4 010,87	5 247,35	925,82	524,73
IM000068	08/10/2015	Travaux peinture	14 821,85		6 421,17	8 400,68	1 482,17	840,06
IM000069	13/12/2022	OPTIFLEX 5090	1 056,64			1 056,64	352,21	352,21
IM000070	22/01/2022	TEL SAMSUNG E	528,99			528,99	176,33	176,33
IM000071	24/02/2022	CASQUE VIRTUEL UNIVR	1 680,00	840,00		840,00	560,00	280,00
IM000072	18/01/2023	SECHE LINGE RBE	695,00			695,00	69,50	69,50
IM000073	24/08/2023	PERMAJUICE	2 781,60			2 781,60	927,20	927,20
IM000074	29/09/2023	SIEGES PGDIS	1 067,90			1 067,90	213,58	213,58
IM000075	10/10/2023	MEUBLE ESP LIG	1 914,60			1 914,60	382,92	382,92
IM000076	11/12/2023	PC DELL	2 154,00			2 154,00	718,00	718,00
IM000077	11/12/2023	ECRAN PC DELL	528,00			528,00	176,00	176,00
IM000078	11/12/2023	PC DELL	1 285,90			1 285,90	428,63	428,63
IM000079 0	31/01/2024	COFFRE-FORT F2401-10	1 322,10			1 322,10	243,12	243,12
IM000080 0	24/09/2024	PC DELL3550 sand ori	846,00			846,00	75,98	75,98
			721 058,29	840,00	536 774,92	183 443,37	37 743,43	11 446,64

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	25			
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	30	1168,65	0,71	20422,15
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions...	40	2156,5	1,31	37684,84
Organisation de manifestations	252	4238	2,58	74059,05
Communication, démarches auprès des médias				
Ventes au profit du CD				
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)	6	300	0,18	5242,50
Quête sur la voie publique ou à domicile				
Démarches auprès des notaires, des entreprises...				
Autres.	7	1395	0,85	24377,63
Total	360	9 258	6	161 786

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,48€ (nbre heure équivalent temps plein x 17,48€), ou renseigné par le calcul de GABES

5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	7	10 938	6
Personnel mis à disposition	0	0	0
CES et/ou autres...	0	0	0
Total	7	10 938	6

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	8 391
6257 - Réceptions	Restauration	450
6256 - Missions	...	1 572
6063 - Petites fournitures	...	27
6068 - Autres matières et fournitures	...	880
Total		11 320

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 8248 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.